



Organisation des marchés de poisson et désordre urbain à N'Djamena (Tchad)

Dr DEMOUNDOU NAMODJI

Centre National de Recherche pour le Développement (CNRD)
N'Djamena, Tchad

Résumé : L'extension spatiale de N'Djamena, due à l'accroissement démographique, s'accompagne de la création spontanée des marchés de poisson sur des sites inappropriés et dont le fonctionnement pose problème à l'environnement urbain. Ce travail vise à analyser l'organisation spatiale des marchés de poisson de la ville de N'Djamena en vue d'évaluer le désordre qu'ils créent. La démarche méthodologique s'est basée sur les entretiens, l'exploitation des documents, l'observation des marchés de poisson et les enquêtes auprès des vendeurs. Les données collectées ont été traitées puis traduites sous formes de textes ou graphiques. Il en ressort que plus de dix acteurs interviennent dans l'organisation de ces marchés, mais ces espaces demeurent mal organisés et créent le désordre : embouteillages, 4 cas d'accidents sur la voie publique en moyenne par jour, vols et agressions. Cependant, en vue d'une meilleure organisation de ces espaces, les acteurs de désordre doivent être conscientisés et responsabilisés dans la gestion.

Mots-clés : Organisation, marché de poisson, désordre urbain, N'Djamena, Tchad.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.15168541>

1 Introduction

La commercialisation du poisson à N'Djamena, activité libérale d'importance capitale, occupe une place prépondérante en raison de sa haute valeur nutritive, riche en protéines, et de son fort potentiel de création d'emplois. Toutefois, cette activité engendre des déséquilibres urbains, amplifiés par la croissance démographique rapide de la ville, estimée à 5 % par an, comme l'a relevé Reveyrand De Menthon en 2013. Cette dynamique démographique, nourrie par un exode rural massif, accentue les besoins alimentaires jugés essentiels (Tob-Ro, 2015 : 3), et renforce le rôle central des marchés dans les échanges économiques.

Bien que nécessaires, ces marchés s'accompagnent de profondes mutations sociales, économiques et spatiales, particulièrement dans les villes subsahariennes caractérisées par une forte densité de population et des ressources limitées. Les marchés spontanés, marqués par un fonctionnement précaire et une localisation souvent inadéquate, engendrent divers problèmes, notamment l'obstruction des voies publiques, les embouteillages, les accidents de la circulation et l'insécurité.

A N'Djamena, l'augmentation de la consommation de poisson, stimulée par l'essor démographique, l'évolution des habitudes alimentaires et l'amélioration du niveau de vie, a entraîné une prolifération de marchés informels. En l'absence d'infrastructures adaptées, ces marchés exacerbent les désordres urbains tels que les congestions routières et les actes de délinquance (Magrin et al., 2010 : 7). Il est à noter que 98 % des cargaisons de poisson

frais débarquées à N'Djamena sont consommées localement (Koussou et *al.*, 2012 : 26), soulignant ainsi l'importance stratégique de ce secteur pour l'économie urbaine.

Des initiatives ont été mises en œuvre afin de structurer cette activité. À cet égard, le Projet de Développement de la Pêche au Tchad (PRODEPECHE), appuyé par la Banque Africaine de Développement (BAD), a conduit à l'édification, en 2016, d'un marché semi-moderne situé sur la rive droite du Chari. Toutefois, la persistance des marchés informels appelle à une gestion renforcée et mieux adaptée pour atténuer leur impact négatif sur l'environnement urbain. Cet article ambitionne d'examiner l'organisation spatiale des marchés de poisson à N'Djamena dans le but d'évaluer les déséquilibres qu'ils engendrent.

2. Matériels et méthodes

2.1 Démarche méthodologique

Cette étude a été menée dans la ville de N'Djamena, au Tchad, plus précisément dans dix marchés de poisson. Le choix de cette localisation s'explique par l'importance stratégique de la commercialisation du poisson, puisque plus de 90 % des poissons pêchés dans la région du Lac-Tchad y sont écoulés. Par ailleurs, la ville compte plus de quinze marchés de poisson, et se distingue par une consommation significative de ce produit, ainsi que par les problématiques d'insalubrité et de désordres liés au fonctionnement de ces marchés. En tant que capitale et « vitrine » nationale, N'Djamena représente un contexte pertinent pour cette étude.

La méthodologie adoptée repose sur une démarche déductive, permettant une analyse approfondie du sujet. Cette approche a impliqué la collecte de données au moyen d'une enquête diagnostique et d'observations directes sur le terrain, réalisées à l'aide de grilles d'observation, de fiches de collecte et de guides d'entretien. En complément de ces données primaires, une analyse bibliographique s'est avérée essentielle pour enrichir les informations recueillies. Les données obtenues ont ensuite été analysées et restituées sous forme de résultats.

2.2 Méthode de collecte de données

Cette recherche adopte une approche à la fois qualitative et quantitative. Les données ont été collectées de manière intermittente. La méthodologie mise en œuvre pour traiter cette thématique repose sur une analyse de l'existant, enrichie par la collecte de données empiriques à l'aide d'outils préalablement conçus, notamment des fiches d'enquête auprès des ménages et des grilles d'observation de terrain.

Traitement et analyse des données.

Les données d'enquête, de nature qualitative et quantitative, ont été dépouillées manuellement, enregistrées, puis traitées à l'aide de Microsoft Excel 2010. Elles ont été codifiées et regroupées par modalités de réponse avant d'être soumises à une analyse approfondie. Les résultats obtenus ont ensuite été présentés sous forme de texte, de graphiques et de tableaux, afin d'illustrer et de renforcer les analyses dans le corps du texte.

Par ailleurs, les données GPS ont été enregistrées dans Excel pour constituer une base de données géoréférencées. Ces données ont été importées dans le logiciel ArcGIS, où elles ont été traduites en cartes thématiques. Google Earth a été utilisé pour préciser les délimitations spatiales, qui ont ensuite été intégrées aux cartes produites. Ces dernières ont été transposées dans Microsoft Word 2010, afin d'illustrer et de soutenir visuellement ce travail.

2.2 Situation géographique

N'Djamena, capitale du Tchad, est située entre les latitudes 12°08' et 12°14' Nord, ainsi que les longitudes 14°53' et 15°12' Est. Elle partage sa frontière occidentale, en grande partie, avec le Cameroun, notamment la ville de Kousséri, tandis que ses limites au nord, à l'est et au sud s'étendent respectivement aux sous-préfectures de Mani, N'Djamena Fara, Ligna et Koundoul.

La ville recense un total de soixante-six marchés, dont quinze dédiés à la vente de poisson. Ces derniers se caractérisent majoritairement par une implantation anarchique, concentrée principalement dans le 7^e arrondissement. Les 6^e, 1^{er} et 9^e arrondissements abritent chacun un marché de poisson. Ces marchés,

localisés en bordure des principales artères publiques, se distinguent par leur superficie, l'importance de leur fréquentation et leur mode de fonctionnement (figure 1).

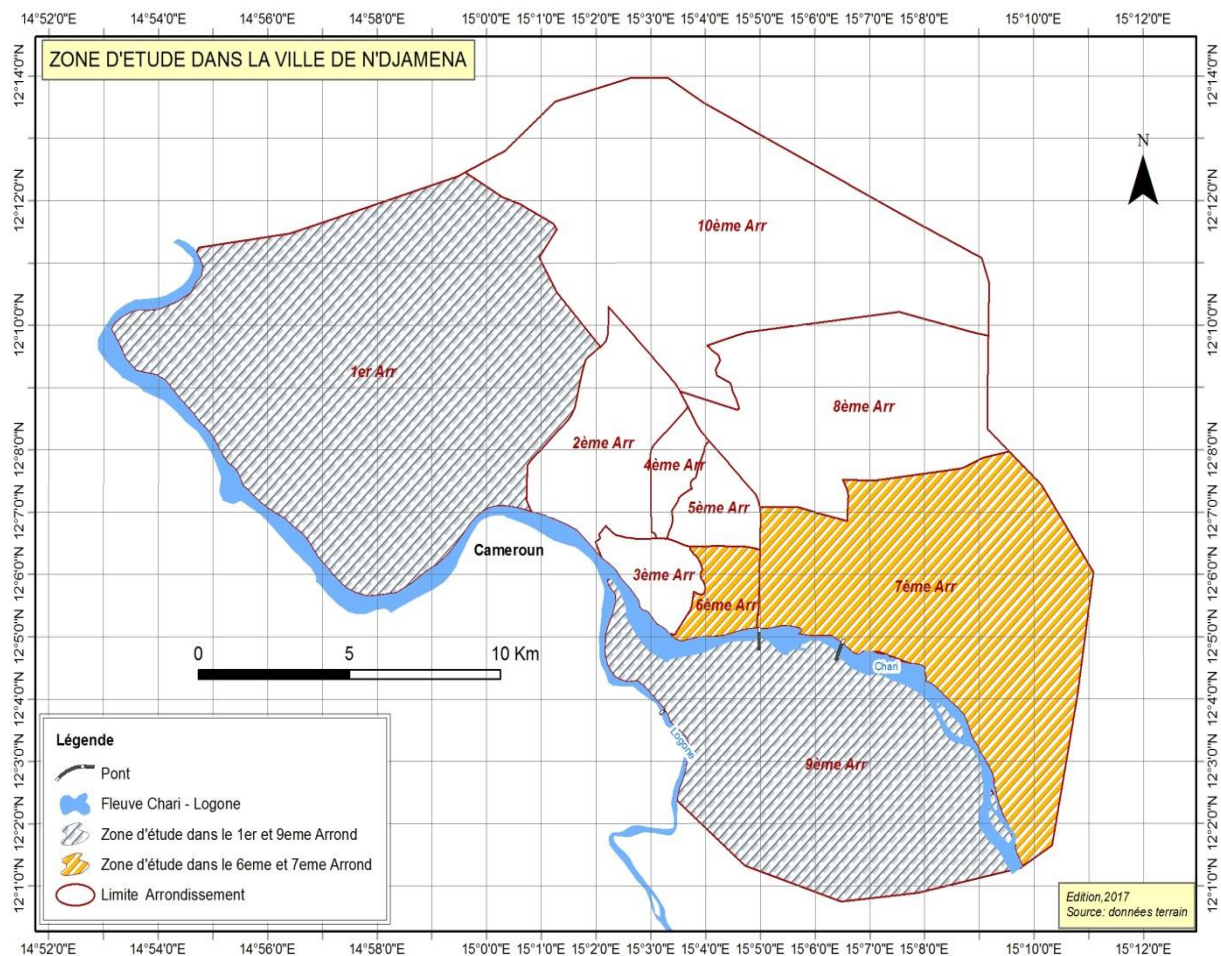


Figure 1. Zone d'étude

Cette figure illustre la zone d'étude. Les arrondissements signalés en bleu correspondent à ceux abritant chacun un marché de poisson inclus dans l'analyse. Par ailleurs, la couleur jaune met en évidence les arrondissements où se concentre un grand nombre de marchés de poisson, et où les désordres urbains se manifestent avec une intensité particulièrement marquée.

2.3. Matériels utilisés

Lors de la collecte des données empiriques, un système de positionnement global (GPS) a été utilisé pour relever les coordonnées géographiques, facilitant ainsi la spatialisé des marchés de poisson à N'Djamena. Les grilles d'observation de terrain, ainsi que les fiches de collecte de données, ont constitué des outils précieux pour la réalisation de cette analyse.

3. Résultats

3.1 Identification des marchés de poisson

Les marchés de poisson faisant l'objet de cette étude sont présentés dans le tableau ci-après

Tableau 1. Liste des marchés étudiés

No	Nom des marches	Localisation	Fonctionnement	Observations
01	Cinquantenaire	Bordure d'une rue à double voies	Régulier	Marché de référence
02	Moderne	Bordure du rond-point viaduc	Régulier	Marché de référence
03	Taradona	Bordure de la rue	Régulier	Marché de référence
04	Rond-point à double voies	Bordure du rond-point à double voies	Dans la soirée	Marché spontané
05	Ambassade des USA	Bordure d'une rue à double voies	Régulier	Marché spontané
06	Ambata	Bordure de la voie de contournement	Dans la soirée	Marché spontané
07	Ranch des chevaux	Bordure d'une rue à double voies	Régulier	Marché spontané
08	Palmal	Bordure d'une rue non bitumée	Dans la soirée	Marché spontané
09	Djougoulié	Bordure d'une rue non bitumée	Dans la soirée	Marché spontané
10	Walia hadjarai	Bordure d'une rue à double voies	Régulier	Marché spontané

Source : Enquête de terrain, janvier 2022

Il ressort de ce tableau que la majorité des marchés de poisson à N'Djamena, soit 70 %, sont localisés dans le 7^e arrondissement. Cette concentration s'explique par deux facteurs principaux. D'une part, la plupart de ces marchés sont spontanés, créés par des groupes sociaux, principalement résidents de cet arrondissement, qui constituent la communauté des vendeurs. D'autre part, cet arrondissement étant situé à la limite est de la ville, il englobe des quartiers nouveaux, souvent négligés en termes d'urbanisation. En raison de cette négligence de la part des autorités communales, ces espaces sont gérés par les groupes sociaux eux-mêmes. Cette situation profite aux agents municipaux, qui exploitent ce désordre en percevant des taxes sous prétexte de recouvrement. Il est également important de noter que les marchés de distribution, où le poisson est commercialisé en gros, sont les marchés de référence. En revanche, les marchés spontanés, créés par des groupes de femmes, sont officiellement non reconnus et se consacrent principalement à la vente de détail du poisson

3.2 Typologie des acteurs

La commercialisation du poisson à N'Djamena implique l'intervention de divers acteurs, à savoir : il s'agit des acteurs de vente et les acteurs associés.

3.2.1 Les acteurs de vente

Ce sont les fournisseurs (ou distributeurs), les grossistes, les détaillants, les badauds appelés localement *colombiens*, les *clandomen* et les pousseurs (voir tableau 2).

Tableau 2. Les acteurs intervenant directement sur les marchés de poisson à N'Djamena

Types d'acteurs	Fournisseurs	Grossistes	Détaillants fixes	Détaillants ambulants	badauds	<i>Clandomen</i>	Pousseurs	Total
Effectifs	243	267	1408	990	87	42	68	3105

Source : Enquête de terrain, Aout 2022

Les acteurs mentionnés exercent directement au sein des marchés. Il ressort que le nombre de détaillants fixes est particulièrement élevé, car ce sont eux qui constituent les principaux acteurs visibles sur les marchés. Ils jouent un rôle central dans la dynamique spatiale des marchés de poisson à N'Djamena et sont également les principaux responsables des désordres constatés. Les *clandomen* (conducteurs de motos-taxis) et les pousse-pousseurs, bien que moins nombreux, se concentrent principalement sur les trois marchés de distribution, où ils participent néanmoins de manière significative aux dysfonctionnements observés. Les badauds (*colombiens*), quant à eux, sont présents uniquement au marché Cinquantenaire et au marché moderne, et leur influence est préjudiciable en raison de leur propension à consommer des drogues, ce qui contribue à l'insécurité de ces lieux. La seconde catégorie d'acteurs comprend les gardiens et la police municipale.

3.2.2. Les acteurs associés

Il s'agit d'acteurs indirects qui, à travers leurs comportements, contribuent au désordre observé dans les marchés de poisson de la ville de N'Djamena. Parmi ces acteurs figurent les consommateurs, les restaurants, les hôtels ainsi que les institutions publiques.

Les gardiens : Il s'agit de jeunes hommes, âgés de 20 à 30 ans, qui gèrent des caisses situées à l'intérieur des marchés de distribution de poisson frais, dans lesquelles ils conservent les poissons invendus sous glace. Ils sont rémunérés pour ce service à hauteur de 500 francs CFA par colis conservé pendant une nuit. En revanche, les marchés spontanés ne bénéficient pas de ce service. Par conséquent, les femmes commerçantes y trouvent des solutions alternatives pour conserver leurs invendus, en utilisant des bassines, des sacs, des paniers en paille, des glacières, etc., toujours accompagnés de morceaux de glace.

Les agents municipaux : ce sont présents dans les deux marchés de distribution de poisson frais, à savoir le marché moderne et le marché Cinquantenaire. Bien que le marché Cinquantenaire soit situé dans la circonscription administrative du 7^e arrondissement, il est directement géré par la Mairie centrale, laquelle y a installé un bureau. Cette situation a des répercussions négatives sur l'aménagement du marché.

Ces agents exercent des fonctions de maintien de l'ordre, mais leur méthode d'intervention n'est pas bien perçue par les vendeuses, qui leur opposent une résistance. Cette tension permanente entre les deux parties entraîne un désordre constant sur les marchés.

D'un point de vue culturel, la vente et la consommation de boissons alcoolisées sont proscrites sur les marchés de N'Djamena. Toutefois, au marché Cinquantenaire, les vendeuses de poisson dissimulent leurs activités alcooliques. Les agents municipaux en poste, étant eux-mêmes consommateurs, sont incapables de sanctionner ou d'interrompre ces pratiques, malgré leur nuisance à la cohabitation pacifique du marché. En effet, les vendeuses qui consomment de l'alcool deviennent bruyantes et agressives.

De plus, ces agents municipaux sont souvent impliqués dans des altercations physiques avec les vendeuses ambulantes, dans le but de les forcer à regagner l'intérieur du marché et éviter des accidents sur la voie publique. Cependant, cette méthode échoue fréquemment, contribuant ainsi au désordre.

Malgré leurs intentions supposées bienveillantes, ces agents sont également des acteurs du désordre sur les marchés. Selon la Présidente de l'Union des Organisations des Femmes Vendeuses de Poisson du Tchad, les agents municipaux autorisent les femmes du marché moderne à exposer leurs marchandises en bordure de la route, en échange d'une taxe de 500 francs CFA par vendeuse. Auparavant, ces femmes étaient disciplinées, respectaient les consignes et ne vendaient que dans l'enceinte du marché.

Les agents municipaux procèdent à la saisie des poissons des vendeuses ambulantes, en guise de sanction. Cependant, ces poissons sont ensuite revendus dans le même marché, sous les yeux impuissants des vendeuses concernées.

Les vendeuses ambulantes cherchent à échapper aux taxes, mais les agents les poursuivent dans les rues pour prélever ces sommes, perturbant ainsi davantage la circulation sur ces voies.

Plus de 67 % des vendeuses expriment une opinion négative quant à l'intervention des agents municipaux sur les marchés. Celles-ci dénoncent le manque de respect des agents à leur égard, qui les brutalisent et leur arrachent leurs marchandises sous prétexte de maintien de l'ordre. Selon les vendeuses, ces agents semblent se concentrer uniquement sur la collecte des taxes. En revanche, ils adoptent une attitude courtoise avec les vendeurs masculins.

Les consommateurs (ménages) : de plus en plus nombreux, ils représentent le dernier maillon de la chaîne de commercialisation du poisson. Ils viennent de divers quartiers de la ville, et certains, résidant dans des zones dépourvues de marchés ou de points de vente de poisson, doivent parcourir plusieurs kilomètres pour se procurer ce produit. Aujourd'hui, avec l'évolution des habitudes alimentaires des habitants de N'Djamena, il devient de plus en plus rare de rencontrer des personnes qui ne consomment pas de poisson. Dans les espaces de marché, les consommateurs sont représentés par les clients. Le marché Cinquantenaire, par exemple, enregistre une fréquentation quotidienne d'environ 15 000 personnes, selon son gestionnaire.

Le rôle des consommateurs dans le désordre des marchés de poisson réside dans leur contribution à la pression humaine exercée sur ces espaces. De plus, leur incapacité à réagir face aux conditions hygiéniques déplorable fait d'eux des acteurs indirects du désordre. Ils sont également responsables du stationnement anarchique des véhicules et engins à proximité des marchés, ce qui aggrave encore le dysfonctionnement des espaces commerciaux.

Les grands consommateurs (restaurants et hôtels) : La ville de N'Djamena abrite 40 restaurants et 80 hôtels, répartis sur l'ensemble de ses arrondissements. Ces établissements se fournissent directement auprès des grossistes en poisson frais et ont la possibilité de le conserver au réfrigérateur. Cependant, le nettoyage des poissons sur les places de marché génère des déchets qui, en augmentant l'insalubrité des lieux, contribuent à perturber l'ordre et l'hygiène dans ces marchés, jouant ainsi un rôle dans le désordre observé.

Outre les grands restaurants et hôtels, de nombreuses buvettes prospèrent à travers la ville, notamment dans les 1er, 3e, 6e, 7e et 9e arrondissements, grâce à la vente de poisson frit. Ces établissements se distinguent par une gestion défaillante des déchets de poisson, ce qui engendre des nuisances olfactives et contribue à l'entretien du désordre associé à la vente de poisson.

Certains marchés spécialisés dans la vente de poisson frit ouvrent leurs portes à partir de 18 heures, en bordure des voies publiques ou devant des débits de boisson. Ces marchés, dépourvus de bacs à ordures, aggravent l'insalubrité dans la ville tout en servant de lieux de rencontre et de loisirs.

3.2.3. Les institutions publiques et ONG

Le marché Cinquantenaire est administré conjointement par la commune du 6e arrondissement et la commune urbaine de N'Djamena. Selon le décret 421, 40% des recettes générées par ce marché devraient être allouées à la commune du 6e arrondissement, tandis que 60% reviennent à la commune centrale. Cependant, une incompréhension persiste concernant l'application de ce décret, qui n'est pas respecté par les autorités communales du 6e arrondissement, responsables du recouvrement des taxes. De leur côté, les autorités de la commune urbaine se réservent la responsabilité des aménagements, mais cela se traduit par un manque d'investissement dans l'espace du marché, lequel est ainsi négligé. De ce fait, les textes réglementaires eux-mêmes contribuent à maintenir le désordre au sein des marchés de poisson.

Trois ONG, à savoir CELIAF, INTERMON OXFAM et l'Union Européenne, apportent leur soutien en construisant des toilettes (qui ne sont pas utilisées par les femmes) et des puits dans les marchés de distribution, tout en offrant un appui technique aux Associations des Femmes Vendeuses de Poisson. Toutefois, cette aide n'a pas entraîné de changements significatifs dans les mauvaises conditions de vente. Il est légitime de se demander pourquoi ces efforts n'ont pas amélioré les conditions de vente sur ces marchés. Les bénéficiaires ne se sentent-ils pas concernés par ces initiatives ? Cette question met en lumière un problème sous-jacent, ce qui les conduit, en partie, à participer au désordre qui caractérise ces marchés.

3.3. Commercialisation de poisson et désordres fréquents

3.3.1 Bouchon de voies publiques

Les devantures des marchés de poisson sont régulièrement obstruées par des occupations diverses et des stationnements anarchiques, notamment ceux des motos-taxis, des véhicules des clients et des commerçants. Cette situation perturbe la circulation routière, engendrant des embouteillages et favorisant l'insécurité, en raison des accidents de la voie publique, des vols et des agressions physiques.

Embouteillages quotidiens : Les embouteillages sont fréquents autour de certains marchés de poisson à N'Djamena, principalement en raison de leur emplacement en bordure des grandes voies très fréquentées. Les heures de congestion coïncident souvent avec les heures de pointe, à l'exception du marché Cinquantenaire, où les embouteillages sont presque constants, à des heures fixes, à l'exception des dimanches. Ainsi, entre 7h et 8h du matin, pendant la pause déjeuner, et à partir de 17h le soir, traverser la zone autour du marché Cinquantenaire devient un véritable parcours du combattant pour les piétons. Les embouteillages peuvent durer plus de 30 minutes et s'étendre sur une distance supérieure à 300 mètres.

Dans les environs du marché moderne et des marchés spontanés, comme celui du rond-point à double voies et celui de Kamnda, des embouteillages sont observés principalement en soirée, à partir de 18h, et peuvent s'étendre sur environ 150 mètres.

3.3.2 Occupations anarchiques

Les rues bordant les marchés de poisson à N'Djamena sont constamment obstruées par divers acteurs tels que les détaillants ambulants, les *clandomen*, et les vendeurs fixes. Les marchés de distribution de poisson frais fonctionnent en réalité comme de véritables foires, en raison des nombreuses activités connexes qui s'y développent. Les allées sont régulièrement encombrées par ces commerçants, ainsi que par des véhicules de clients et de passants.

Le marché Cinquantenaire, quant à lui, est saturé, avec des vendeurs qui débordent dans la rue, en raison des flaques d'eau présentes par endroits, ce qui restreint l'espace déjà exigu. L'occupation anarchique des lieux est exacerbée par la présence des détaillants ambulants et des réparateurs de motos.

Le marché moderne, bien qu'il ne soit pas saturé, souffre également d'encombres dus à des occupations anarchiques. La devanture du marché est envahie par des marchands de friperies, des cabines téléphoniques, des discothèques, des mini-restaurants appelés "tourne dos", ainsi que des stations pour divers engins.

Les marchés spontanés, tels que ceux du rond-point à double voies et de Kamnda, particulièrement animés en soirée, sont également encombrés. Des dépôts de sable, de gravier, des vendeurs ambulants de pain, des commerçants de boissons alcoolisées et des étals de pagnes envahissent ces espaces. De plus, l'absence de parkings dans ces marchés pousse les clients à stationner leurs véhicules sur les trottoirs, aggravant ainsi les encombrements.

3.3.3. Les stations anarchiques des engins autour des marchés de poisson

Les marchés spontanés de poisson souffrent de l'absence de parkings pour les engins, ce qui conduit à ce que tous les véhicules qui s'y rendent soient stationnés sur les trottoirs, contribuant ainsi à l'encombrement des voies publiques.

De même, les marchés de distribution de poisson ne disposent pas de parkings pour les véhicules à quatre roues. Par conséquent, tant les clients que les vendeurs détenteurs de ces véhicules sont contraints de les garer sur les trottoirs, aggravant ainsi les désordres liés au fonctionnement de ces marchés.

3.4. Insécurité

En raison de leur encombrement constant, les marchés de poisson sont des lieux particulièrement vulnérables aux risques d'insécurité, notamment ceux liés aux accidents de circulation, aux vols et aux agressions.

3.4.1. Accidents de voies publiques

Les accidents de la voie publique sont des occurrences quotidiennes au marché Cinquantenaire. Selon les enquêtes menées, on enregistre en moyenne quatre incidents par jour. Ces accidents sont principalement dus à l'encombrement des voies. Les principales victimes sont les usagers de motos et les piétons, tandis que les accidents impliquant des véhicules à quatre roues restent rares.

Dans les marchés spontanés, les accidents sont moins fréquents en raison d'un encombrement moindre. Selon les vendeuses de ces marchés, environ cinq incidents surviennent chaque semaine. Les principales victimes sont les conducteurs d'engins à deux roues, souvent négligents ou inexpérimentés, qui tombent fréquemment seuls. Certains d'entre eux attribuent ces chutes à la présence d'un « diable » (chétan) au niveau du marché Cinquantenaire, qu'ils considèrent comme responsable de ces accidents.

3.4.2. Vols

Les vols et les conflits sont des phénomènes fréquents dans la majorité des grands marchés des villes d'Afrique subsaharienne, ce qui justifie la présence des forces de l'ordre. À N'Djamena, en réponse à l'attaque terroriste survenue au marché central, les agents municipaux ainsi que la police nationale sont déployés à l'entrée de tous les marchés gérés par la commune centrale. Des fouilles inopinées sont parfois effectuées, ce qui a contribué à une certaine réduction des vols au marché Cinquantenaire.

Malgré ces mesures de sécurité, le vol demeure élevé au marché Cinquantenaire. Les « colombiens », de plus en plus nombreux, sont les principaux auteurs de ces délits. Ils dérobent des sacs, des téléphones portables, des portefeuilles et autres objets de valeur. Les gardiens de poisson, certaines vendeuses et même des clients participent également à ces larcins.

Le marché moderne, quant à lui, est délimité au sud par le fleuve Chari, qui sert de refuge aux malfaiteurs opérant dans ce marché. Après leurs forfaits, ces derniers se réfugient en sautant par-dessus le mur du marché en direction du fleuve.

Pour le marché de distribution de poissons transformés, les commerçants ont pris l'initiative de créer un comité de vigilance. Toute personne suspecte est immédiatement signalée à ce comité de gestion, ce qui permet de maîtriser les actes de vol dans cet espace.

3.4.3. Conflits

Le conflit s'avère être un phénomène encore plus marquant que le vol dans les marchés de N'Djamena. La majorité des personnes interrogées en sont victimes. Les principaux acteurs de ces conflits sont les vendeuses, les conducteurs de pousse-pousse, les clients ainsi que les malfaiteurs. Les vendeuses semblent être particulièrement enclines à l'affrontement, comme si elles portaient en elles les germes du conflit.

Les causes de ces querelles sont multiples, allant des problèmes de place, aux bousculades, en passant par des malentendus avec les clients ou entre vendeuses. Il est à noter qu'aucun homme parmi la population des vendeuses de poisson ne joue un rôle dans ces conflits. Cela laisse supposer que certaines pratiques spécifiques aux femmes, telles que la consommation d'alcool sur le marché et les regroupements en tontines, pourraient être en partie responsables de l'entretien de ces tensions.

3.5. Nuisances sonores et olfactives

Devant les marchés de distribution de poisson frais, des discothèques sont installées, générant des nuisances sonores persistantes tout au long de la journée. Ces activités nocturnes ajoutent au désordre ambiant des marchés.

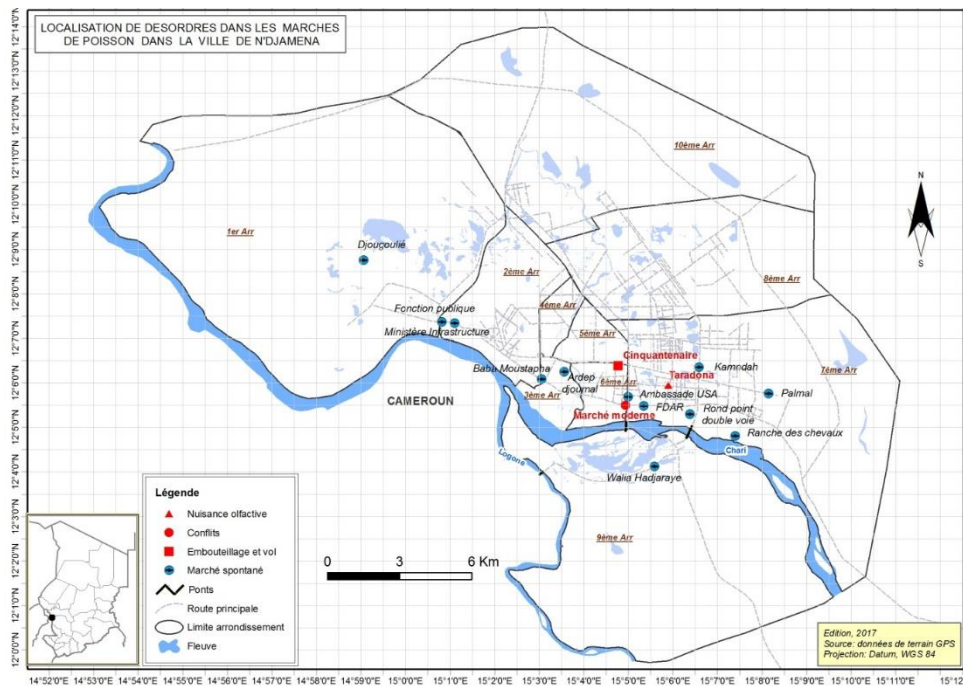
En ce qui concerne le marché de distribution de poissons transformés (*Taradona*), il engendre des nuisances olfactives considérables. Les mauvaises odeurs se propagent sur un rayon d'environ 200 mètres, affectant gravement le voisinage, qui peine à supporter cette situation, bien qu'il soit contraint de vivre avec.

3.6. Prise de décision

Cet aspect concerne principalement le marché moderne. Il convient de rappeler que ce marché est confronté à une crise de leadership, qui a conduit à une division interne parmi les vendeuses, entraînant ainsi un certain abandon du marché. Ce conflit a également affecté certains acteurs du marché, tels que les fournisseurs et les autorités municipales.

De plus, on observe l'influence des autorités politiques, au plus haut niveau de l'État tchadien, dans ce conflit. En effet, le Maire de la commune urbaine, les responsables du Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques, ainsi que les services techniques de la voirie urbaine, se sont montrés réticents à apporter leur contribution pour désamorcer cette crise. Chacun semble craindre l'échec en tentant de résoudre un conflit qui ne cesse de s'amplifier.

Il est également important de souligner la présence régulière, sur ce marché, des agents secrets de renseignement. La figure 2 illustre les marchés les plus exposés au désordre.



Source : Enquête de terrain, Aout 2022

Figure 2. Marchés les plus exposés aux désordres

La figure 2 met en évidence, en rouge, les marchés générant les plus grands problèmes. Le marché cinquantenaire, en raison de son encombrement, provoque des embouteillages importants, avec des conséquences notables. Le marché moderne, quant à lui, est paralysé par un conflit de leadership, nécessitant une solution urgente. Enfin, le marché *Taradona* diffuse quotidiennement des odeurs nauséabondes qui affectent gravement son environnement immédiat.

3.7. Conditions pour améliorer la gestion de marchés de poisson à N'Djamena

La commercialisation du poisson comporte des avantages socioéconomiques pour la population, et plus particulièrement pour les acteurs de la vente. Il est essentiel de l'organiser de manière plus efficace afin de l'adapter, dans la mesure du possible, à l'environnement urbain.

3.7.1. Aménagement des sites de marché de poisson

Au regard des conditions de vente de poisson (précédemment évoquées, il est impératif d'entreprendre un aménagement des espaces dédiés à la commercialisation du poisson dans la ville de N'Djamena. Le site du marché cinquantenaire nécessite un travail d'aménagement. Il est crucial d'équiper l'ensemble des marchés de poisson de N'Djamena d'un système d'égouts et d'un dispositif efficace d'évacuation des eaux usées. De plus, l'installation de bacs à ordures dans chaque hangar permettrait de réduire considérablement le niveau d'insalubrité sur ces marchés.

Par ailleurs, un recensement physique des commerçants dans chaque marché, associé à leur implication dans l'organisation de la salubrité, serait un levier essentiel pour améliorer les conditions d'hygiène. La création d'un comité de maintien de l'ordre et de sécurité, composé de femmes vendeuses de bonne volonté, pourrait également contribuer à résoudre les problèmes d'encombrement permanent sur ces marchés.

Enfin, si les vendeurs de poisson adoptaient une tenue uniforme sur leurs lieux d'activité, cela renforcerait leur responsabilité et favoriserait le maintien de l'ordre sur les places de marché. Le marché cinquantenaire dispose de suffisamment d'espace (notamment pour la vente saisonnière de mangues), qui, si bien géré, pourrait permettre l'aménagement de parkings automobiles, générant ainsi une source de revenus pour les communes.

3.7.2. Révision des aspects réglementaires

Les décrets et conventions régissant la gestion des marchés de poisson doivent être largement vulgarisés et compris par l'ensemble des parties prenantes. En particulier, les modalités relatives aux taxes nécessitent une révision afin de faciliter l'approvisionnement de la ville en produits de pêche. Cette démarche pourrait contribuer à la rationalisation du système de gestion des marchés, tout en assurant une meilleure régulation du secteur.

3.7.3. Amélioration des capacités des élus locaux

Avec la décentralisation de la Commune de N'Djamena, les élus locaux jouissent d'une certaine autonomie de gestion. Cependant, certains d'entre eux manquent parfois des compétences nécessaires pour impulser des initiatives efficaces en faveur du développement local. Leur attention est souvent focalisée sur la collecte de diverses taxes, considérant les marchés de poisson comme des « vaches à lait » plutôt que comme des espaces nécessitant une gestion et une organisation particulières. Il devient donc crucial de revoir les critères de nomination des responsables, ou, à défaut, de renforcer les capacités des agents locaux chargés de la gestion des marchés de poisson.

Les agents municipaux présents sur ces marchés doivent bénéficier d'un recyclage ou d'une formation continue, leur permettant d'accomplir leurs missions dans le respect des valeurs humaines et de l'éthique professionnelle.

Enfin, l'intervention de la politique dans l'organisation des marchés de poisson frais à N'Djamena semble superflue. En effet, la gestion du marché moderne est régie par une convention qui garantit la gestion de ses ressources, rendant ainsi l'influence des pouvoirs politiques sur ce marché inutile.

3.7.4. Lutte contre l'incivisme

Un travail de sensibilisation est nécessaire pour conscientiser les vendeuses ambulantes, les clients qui stationnent en dehors des parkings, ainsi que les commerçants qui préfèrent garer leurs véhicules devant les boutiques ou en bordure des voies publiques.

Les badauds (colombiens), présents sur les marchés de distribution de poisson frais depuis leur création, jouent un rôle essentiel en déchargeant les sacs de poisson des camions et en les déplaçant vers les étalages. Ces marchés représentent pour eux une source quotidienne de revenus. Les sensibiliser et les inclure dans la gestion de ces espaces pourraient contribuer à réduire les désordres, comme le suggèrent.

4. Conclusion

Cette étude vise à analyser l'organisation spatiale des marchés de poisson à N'Djamena (Tchad) et les désordres qu'ils génèrent. Dans le domaine de la géographie urbaine, elle adopte une approche écologique pour examiner les impacts de la croissance démographique et de l'extension spatiale incontrôlée de la ville, favorisant l'expansion anarchique de ces marchés. L'afflux de populations rurales et urbaines vers les périphéries, attirées par des coûts fonciers réduits, a entraîné la création de marchés dans ces zones. Cependant, ces infrastructures sont souvent mal planifiées, ce qui exacerbe le désordre urbain.

Les divers acteurs impliqués dans la gestion des marchés, tels que les fournisseurs, détaillants, autorités locales, ainsi que des partenaires comme la Direction de la Pêche et de l'Aquaculture ou la CELIAF, n'ont pas permis d'enrayer ce désordre, notamment en raison de la présence des détaillants ambulants qui bloquent souvent les voies publiques.

Malgré des efforts pour améliorer les conditions de vente, en particulier avec l'introduction de marchés modernes, les résultats restent mitigés. Les deux marchés modernes de poisson frais, dont l'un inauguré en 2017 par la CELIAF, sont perçus comme des échecs d'investissement. Seul le marché de poisson transformé fonctionne, bien que générant des nuisances olfactives pour son voisinage.

Tous les marchés de poisson de N'Djamena sont situés le long des voies publiques, ce qui accentue les embouteillages, accidents et conflits. Le marché cinquantenaire est particulièrement problématique, tandis que d'autres, comme celui de Taradona, causent des nuisances spécifiques.

Pour résoudre ces problèmes, plusieurs réformes sont proposées : réhabilitation des infrastructures existantes, aménagement des marchés avec des solutions telles que l'électrification solaire et la création de parkings pour les motos-taxis. Une attention particulière doit être portée au marché cinquantenaire, en raison de son rôle central et de l'ampleur du désordre.

Ces propositions nécessitent une collaboration renforcée entre les autorités communales, les vendeurs et les organismes partenaires afin d'améliorer l'organisation des marchés de poisson à N'Djamena et de répondre aux besoins croissants de la population.

REFERENCES

- Demoundou, Namodji. 2003. L'élevage en milieu urbain au Sahel : le cas de la ville de N'Djamena. Mémoire de Maîtrise de Géographie, FLSH, Université de N'Djamena,
- Géraud, Magrin; Frederic Reounodji; Ngaressen Goltob Mbaye ; Mbagogo Audrey ; Mahamat Assouyouiti. 2009. « Le Lac Tchad et N'Djamena une relation porteuse de Développement ». in I. Seiny, P. Boumar « savane africaine en développement : innover pour durer », Actes de colloque, Garoua, Cameroun, p 1-11
- Idriss, Mahamat, Hassan. 2016. Données du marché de poisson frais de Chagoua. Rapport d'activité, pêche Tchad, N'Djamena.
- Koudou, Dogbo ; Kouadio, Nanan ; Kouame, Felix ; Silue, Pebanagnanan ; David Zran et Goukanou, Marius. 2015. « Organisation et gestion d'un espace marchand spontané pour le commerce de poisson frais dans la ville de Korhogo au Nord de la Côte d'Ivoire ». In Lectures Vol 2, Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou, No 04, Septembre 2005, p 1-22.
- Koussou Mian-Oudanang ; Ngaressen Goltob Mbaye ; Tobde Keilar Aurélie. 2012. « La Filière d'approvisionnement de N'Djamena en poisson frais du Lac-Tchad ». Vol. 11, No 1, Spécial, N'Djamena, pp 21-33.
- Moussa, Amadou ; Alioune Tanguer et Thiam Ismaila. 1993. « Circuit de distribution et de commercialisation du poisson dans le sous-secteur de la pêche artisanale en Mauritanie ». In Bulletin. Centre. National. Océanographie. Pêche.27, pp 11-27.
- Oualbadet, Magomna. 2003. Etude sur la contribution et la commercialisation des produits de la pêche au Tchad dans les moyens d'existence des pays du bassin du Lac Tchad. Cas du Tchad, N'Djamena.
- Tob-Ro, N'Dilbe et Babikir, Souleyman, Ben Barka. 2013. Etude diagnostique sur les conditions de travail des commerçantes déguerpies du marché de Dembé.
- Tob-Ro, N'Dilbé. 2015. Gouvernance urbaine et aménagement au Tchad : production et attribution des terrains à bâtir à N'Djamena. Thèse de Doctorat, Université de N'Gaoundéré.